

La chapelle de Porzh-Bihan



Dédiée à Notre-Dame, elle doit son nom au fait que la mer venait jadis à proximité (le «Petit Port»). Il est intéressant de retracer aujourd'hui son histoire puisque la commune a décidé en 2011 de procéder à sa restauration pour la destiner à des expositions.

Sur la carte des ingénieurs-géographes de Louis XVI, en 1780, l'édifice, par contre, s'appelle «Notre-Dame de Portzguen» (...de Port Blanc), signifiant par là que la chapelle se trouvait au bord d'une petite anse sablonneuse avant que la vase, sur le tard, n'envahisse le site. Nota : «Portzguen» (d'après Le Gonidec), altération pour «Porzhgwint», pont mobile mais parfois aussi pont-levis, voire passerelle. A notre avis, il faut se replacer dans le contexte historique et géographique (routes et passages anciens).

Dans leur livre «Les sites templiers de France», les co-auteurs Aubardier et Pinet (Ed. Ouest-France – 1995) affirment, parlant de cette anse : «...les nefs templières à faible tirant d'eau (à fond plat) utilisèrent ce site en tant que port templier, leurs navires pratiquant couramment l'échouage». Dans les faits

nous n'en savons rien, les Chevaliers du Temple n'ayant pas ou peu laissé d'archives, et rien sur Locudy.

Par ailleurs, la croix pattée dominant le clocheton ne prouve en rien que cet édifice soit d'origine templière, l'Ordre du Temple n'ayant jamais eu le monopole de ce type de croix.

Revenons à la chapelle : La date exacte de sa construction n'est pas connue. Certains historiens la situent au début du XIIème siècle et puis, par la suite, supposent des réaménagements mineurs à partir du XIIIème siècle. A vérifier...

De plan rectangulaire (6mX12,65m), elle a été remaniée à plusieurs reprises.

En 1846, la chapelle, de par sa longueur et son emplacement, gênait la circulation sur la route (chemin vicinal N°4) venant d'être créée. Après plusieurs accidents dus en partie à l'étroitesse du passage et

aussi au virage difficile à négocier par les véhicules hippomobiles ou par des cavaliers, le bâtiment fut montré du doigt et nombre d'habitants allèrent jusqu'à souhaiter sa démolition pure et simple (Conseil du 17 mai 1846). L'affaire en resta là, les locutistes acceptant finalement de la conserver en l'état.

En 1931, le Maire, François Bargain, reprit le même projet de démolition, mais son successeur, Jehan de Penfentenyo, élu en 1936, s'y opposa et, afin de calmer les esprits, fit remanier la chapelle telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

Côté Est (escalier), le chœur a été diminué de quelques mètres de façon à permettre l'élargissement de la route enjambant l'anse et reliant le vieux bourg au lieu-dit «*La Cale*», anciennement «*Poulavillec*». Le nouveau chevet conserve un remplissage de la fin du XIII^{ème} siècle et il est séparé de la nef par un petit arc diaphragme sur des piliers également du XIII^{ème} siècle (époque romane). Sur le flanc Sud, le porche daterait selon Ritalongi («*Les Bigoudens*» - 1894), du XVII^{ème} siècle.

Notes complémentaires :

Cette chapelle a joué un rôle important dans l'histoire de la commune, car c'est dans ce lieu que se réunirent les délégués de la paroisse qui y rédigèrent les «*Cahiers de doléances*» le 7 avril 1789, sur convocation du Sénéchal de Quimper.

Les premiers conseils municipaux s'y tinrent également après la création de la toute nouvelle commune et le tracé, difficile, de ses frontières définitives, en 1792.

Restant affectée à la paroisse, elle servit par la suite de salle de catéchisme, de bibliothèque tenue entre autres par Madame Mousion dans les années 1940 et 1950 et, plus récemment, de lieu d'expositions (photographies, petites collections...) car remarquablement située au centre historique et autrefois marchand de ladite commune.

On y exposait également les noyés anonymes dans un dernier espoir d'identification, coutume remontant au Moyen-âge en ce qui concerne quelques chapelles littorales.

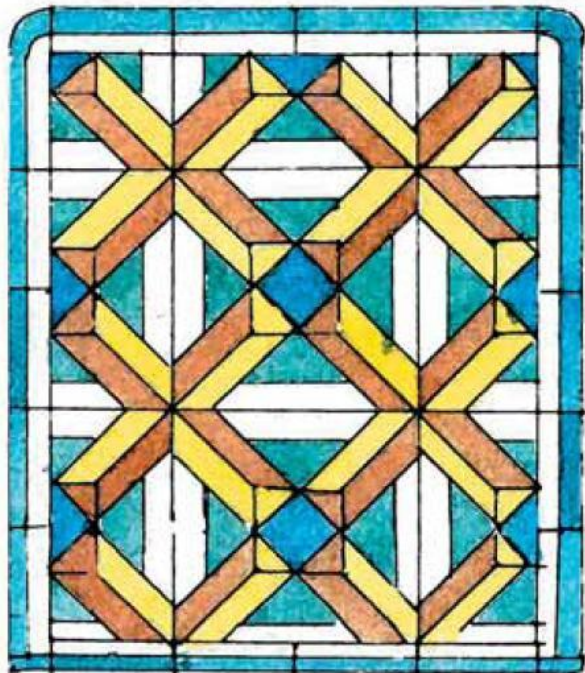
Cette chapelle est située dans un site classé et près de l'église, inventoriée, pour sa part, en tant que monument historique.

Depuis longtemps abandonné, le pardon de «*Intron Varia Porz Bihan*» se célébrait le 8 septembre.

Conclusion : En dépit de son raccourcissement, et par suite un clocheton peut être moins central, la petite chapelle, si simple et à la mode de Bretagne, garde un grand charme.

Sources :

- Texte de G Jourdain et J Mariel
- R Couffon et A Le Bars, dans un écrit de 1988
- Archives départementales
- Archives de l'Evêché
- Archives municipales
- Estran N°42



Projet de vitrail pour l'ouverture Nord-Est